

pourraient consulter à loisir les documents indispensables et se renseigner sur les travaux antérieurs, afin d'être mieux au fait des questions à étudier à la douzième session. En outre, si d'une session à l'autre quelques-uns des délégués étaient les mêmes, la continuité des travaux en serait assurée.

Confiante dans l'œuvre accomplie par l'Unesco et persuadée que le fait d'y prendre une part active bénéficiera au Canada et aux Canadiens, la délégation canadienne espère que le Gouvernement d'Ottawa et la Commission nationale tiendront compte des présentes recommandations en considérant les relations futures du Canada avec l'Unesco.

Pour conclure, les délégués du Canada expriment leurs remerciements sincères au gouvernement qui leur a fait l'honneur de les choisir pour représenter le Canada à cette importante et dynamique session de la Conférence générale de l'Unesco.

DOCS

CA1 EA 61R25 FRE

Rapport de la delegation du Canada
a la 11ieme Session de la
Conference general de l'UNESCO. --
43269143